

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2012 à 19H, en mairie

	Présent	Excusé	Pouvoir	Absent		Présent	Excusé	Pouvoir	Absent
SAUNIER Renée	X								
RIZET Jean-Pierre			X		FOREST Jean-Charles	X			
GAUDET Charles	X				GATEAU Christelle		X		
TILLIER Jacky	X				LABAUNE Patrick	X			
RUAUX Eveline			X		LARUE Philippe	X			
DUVIGNAUD Jacques			X		LOMBARD Nathalie	X			
BASSY Jean-Paul		X			QUILLIVIC Eliane	X			
BOSSET Jacques	X				SCHIAVONE Pascal			X	
CHAVANEL Laurent			X		VANDROUX Andrée	X			
DUTREMBLE Gilles	X				VINCENT Chantal		X		

Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat respectivement à :

Laurent CHAVANEL à Gilles DUTREMBLE
Jacky DUVIGNAUD à Jacques BOSSET
Jean Pierre RIZET à Renée SAUNIER
Evelyne RUAUX à Charles GAUDET
Pascal SCHIAVONE à Jacky TILLIER

Un scrutin a eu lieu, Jacky TILLIER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 JUIN 2012

Le compte rendu est adopté avec **15 voix "POUR"**

➤ VOTE DE TARIF POUR LA GARDERIE DU CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

Depuis la rentrée, l'association ALPE gère la garderie périscolaire de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h tous les jours du lundi au vendredi pour les écoles du bourg et de Rozelay (1 navette municipale prend en charge les enfants de Rozelay le matin et le soir)

Chaque mercredi depuis le 12 septembre, le centre de loisirs fonctionne avec la remplaçante d'Elodie partie en congés maternité. Nous avons répondu favorablement à 3 demandes pour une prise en charge des enfants dès 7h le matin, d'où nécessité de facturer cette heure en plus de la journée de centre : proposition 2 € l'heure (qui permet de s'aligner sur les prix pratiqués par l'ALPE de 1 € la ½ h)

ACCORD AVEC 16 VOIX "POUR"

➤ VOTE DE TARIF POUR LA LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

En août, à la demande des médecins de Ciry les docteurs BLANC et DAVANTURE, des locaux de la maison des associations à Rozelay leur ont été mis à disposition à compter du 1^{er} Septembre pour y installer :

1 salle d'attente et 2 bureaux qui représentent 150 m² et qui seront facturés 600 € par mois avec en plus 150 € d'acompte de charges sur 9 mois pour le chauffage, l'eau et l'électricité.

C'est une installation temporaire, le temps de la construction de la future maison médicale dans le bâtiment et sur le parking de la gare.

ACCORD AVEC 16 VOIX "POUR"

➤ SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA CAF POUR LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le contrat enfance jeunesse signé entre la CAF et la commune arrivait à échéance le 31/12/2011. De nouvelles négociations ont eu lieu pour définir la politique de la commune en matière d'accueil des enfants : poursuite des centres de loisirs pendant les vacances avec la nouveauté du mercredi.

ACCORD AVEC 16 VOIX "POUR" autoriser le maire à signer le nouveau contrat pour 4 ans

➤ **SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA VILLE DE MONTCEAU POUR LE RELAIS ASSISTANT MATERNEL INTERCOMMUNAL**

Le RAM intercommunal « La Coccinelle » est aujourd'hui opérationnel dans les 7 communes. Les animations et permanences ont lieu chaque jeudi dans les locaux du bâtiment associatif, en partenariat avec les assistantes maternelles locales.

ACCORD AVEC 16 VOIX "POUR"

➤ **SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC GRDF POUR DES SERVITUDES SUR UN TERRAIN COMMUNAL**

Il s'agit du terrain entre la Poste et la bibliothèque où passe le réseau gaz qui alimente le logement. La convention de servitude permet à GDF de s'assurer l'entretien du réseau.

Le Maire en profite pour présenter le bilan 2011 de l'activité GRDF sur la commune : 17 621 m de réseau et 345 points de livraison, près de 10 000 € investis dans le domaine du développement et de la modernisation des ouvrages, ce qui représente pour la commune 1 522 € de redevance de concession.

ACCORD AVEC 16 VOIX "POUR"

➤ **AUTORISATION DE DEMOLITION ET DE DEPOSE D'UN OUVRAGE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE,**

L'OPAC a programmé la démolition du bâtiment B au Devant (il reste actuellement 2 locataires qui seront relogés dans des conditions identiques d'ici la fin de l'année).

Il est nécessaire d'avoir l'accord de la collectivité pour la démolition du bâtiment et la déconnexion des ouvrages de distribution publique d'électricité.

ACCORD AVEC 16 VOIX "POUR"

QUESTIONS DIVERSES

- **TRAVAUX RUE DURANTIN** : la pose des pavés se termine sur la place de l'église. Il reste la pose des éclairages et le revêtement final de la chaussée.
 - **BATIMENTS** : inauguration le 22 septembre des ateliers municipaux et des locaux associatifs
- Dans les autres travaux réalisés cet été : les salles de la maison des associations, le gymnase, les courts de tennis
- Ouverture d'une classe à Pasteur
 - Permanence de la nouvelle députée Edith GUEUGNEAU, le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9h à 12h en mairie.

En fin de séance, des élus de la CCM sont invités à présenter le bilan 2011.

M. MARTY explique les axes prioritaires :

- le développement économique avec l'installation de WEB HELP, du BON COIN, du site industriel du Creusot avec sa plateforme spécialisée nouvelles technologies,
- puis l'enseignement supérieur, fleuron de la CCM avec ses 1 500 étudiants dans des domaines de pointe,
- la rénovation urbaine,
- la politique sociale avec la généralisation des clauses d'insertion dans les marchés,
- le plan climat énergie,
- la politique des déchets avec pour objectif la réduction des coûts et l'amélioration de la qualité du tri,
- les transports,
- la culture et le patrimoine avec l'intégration de la Briqueterie et la création de l'Office du Tourisme Communautaire,
- la coopération territoriale avec le Grand Chalon et la création de l'Agence d'Urbanisme sur les 2 pôles,
- la territorialisation enfin avec l'expérience sur le bassin sud et le bassin nord de mutualisation des équipes voirie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures

Le secrétaire de séance

Jacky TILLIER.